



Achat maison, découverte champ attenante constructible

Par JimmyF

Bonjour a tous,

Pour resumer j'ai acheté une maison fin 2020 avec terrasse, donnant sur une grande parcelle au dessus (terrain en pente), un champ parfois occupé par des chevaux, ce qui a expliqué le prix de notre achat,

Nous voyons depuis 2 mois plusieurs personnes dont le maire echanger par dessus ce "champ"?, nous apprenons ce jour que le terrain est constructible, qu'il va etre separé en 3 parcelles dont 2 deja "prevendue", cela va nuire premierement a notre vu/vis a vis et donc confort de vie ainsi qu'a la valorisation de notre maison, (terrain en pente avec maison juste au dessus qui serait construit),

Quels sont nos recours, n'ayant pas ete informé de ce terrain constructible attenante a notre bien? je vous remercie grandement pour votre aide

Jimmy F

Par Tatoetugo

Bonjour,

je ne suis pas juriste, je parle de mon expérience.

Mon terrain est situé face à un terrain où se promènent des chevaux. Pour savoir si mon terrain continuerait à avoir cette vue et si elle était imprenable, j'ai fait une demande à la mairie qui m'a confirmée que les chevaux continueront à se balader longtemps et j'ai appris que dans le nouveau PLU, ce terrain a perdu sa constructibilité.

Il faut savoir que malheureusement nos biens sont soumis au bon vouloir des communes. En général, si on doit vous prendre un morceau de terrain, votre acte notarié en a mentionné la possibilité. C'est mon cas.

Concernant le terrain des voisins, ils sont libres d'en faire ce que bon leur semble dans la limite du PLU qui peut d'ailleurs rendre inconstructible un terrain acheté constructible. C'est mon cas aussi avec bcp de colère car mon terrain acheté constructible, il y a 10 ans, est zone naturelle désormais

Le PLU a-t-il été changé après que vous ayez acheté ?

Toutes ces questions que

vous vous posez trouveront réponse auprès de votre notaire, ce fut mon cas, en tous cas et je le remercie pour sa compétence qui a fait que par un acte de division, mon terrain a prolongé sa constructibilité pour 5 ans.